

LOI ALUR

APPROCHE TECHNIQUE, FISCALE ET COMMERCIALE DE LA NUE-PROPRIÉTÉ, DE LA LOI MALRAUX, DES MONUMENTS HISTORIQUES ET DU DÉFICIT FONCIER

FORMATIONS REPÈRES®



Dans le cadre d'une démarche RSE, merci de ne pas imprimer ce document



place to learn
Savoir c'est capital

APPROCHE TECHNIQUE, FISCALE ET COMMERCIALE DE LA NUE-PROPRIÉTÉ, DE LA LOI MALRAUX, DES MONUMENTS HISTORIQUES ET DU DÉFICIT FONCIER

01 COMPÉTENCES VISÉES

Cette formation vise à développer trois compétences clés :

- Agir en connaissance des enjeux juridiques, fiscaux et patrimoniaux
- Faire preuve d'une maîtrise des règles déontologiques, juridiques et techniques
- Maîtriser l'approche des enjeux patrimoniaux dans son activité professionnelle

02 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Être capable de :

- Appréhender le mécanisme des revenus fonciers
- Comprendre les enjeux juridiques et fiscaux de l'investissement dans l'immobilier ancien avec travaux
- Présenter des solutions patrimoniales basées sur les fiscalités de l'immobilier locatif dans l'ancien
- Structurer une présentation de programme immobilier neuf

03 PUBLIC VISÉ

Agents immobiliers, assureurs, banquiers, CGP et CGPI, cadres de structures de gestion de patrimoine.

04 PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour cette formation

05 PROFIL DU FORMATEUR

Un formateur expert en immobilier

PROGRAMME

1 | Mécanisme des revenus fonciers

- Le mécanisme
- Les avantages et inconvénients
- L'ASL (association syndicale libre)

2 | Les investissements immobiliers dans l'ancien

- Déficit foncier
- Malraux
- Monuments Historiques
- Pinel optimisé aux déficits fonciers

3 | Présentation d'un programme immobilier

- La structure
- Les aspects objectifs
- Le traitement technique et commercial

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques, concepts
- Étude de cas

Moyens et supports pédagogiques

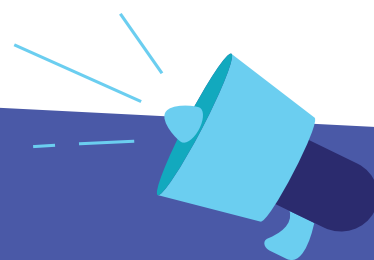
- Exposé avec PowerPoint
- Paperboard/Tableau interactif

Modalités d'évaluation

- L'animateur contrôle tout au long de la formation le niveau des stagiaires
- Quiz final de validation des acquis

APPROCHE TECHNIQUE, FISCALE ET COMMERCIALE DE LA NUE-PROPRIÉTÉ, DE LA LOI MALRAUX, DES MONUMENTS HISTORIQUES ET DU DÉFICIT FONCIER

CATÉGORIE MANAGEMENT



Durée

7 heures soit 1 jour

Prix

300€ HT soit 360€ TTC
en présentiel ou distanciel
**par personne en inter
ou sur devis en intra**

Accessibilité

Adaptation PSH sur demande
auprès de notre référent handicap

PROCHAINES SESSIONS

Si vous êtes responsable formation, vous pouvez faire une requête pour l'organiser en INTRA dans votre entreprise.

place **to** learn
Savoir c'est capital



SIÈGE SOCIAL - Cité Internationale - 94 quai Charles de Gaulle - 69463 LYON Cedex 06
Tél. 04 72 69 11 11 - contact@placetolearn.fr - www.placetolearn.fr
PLACE TO LEARN - SARL au capital de 10 000 euros - RCS LYON 495 350 928

Place to Learn est certifié Qualiopi au titre de la catégorie "ACTIONS DE FORMATION"